

Communiqué de presse

Cayenne, le 06/10/2021

L'IEDOM publie son analyse de la conjoncture économique et des taux de crédit pratiqués en Guyane

[Le climat des affaires retrouve ses niveaux d'avant-crise](#)

L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) poursuit sa hausse, dépassant sa moyenne de longue période à 105,8 points. Ainsi, les chefs d'entreprises sont désormais plus optimistes sur leur activité qu'avant le début de la crise sanitaire. En revanche, depuis début 2021, environ 15 % des entreprises interrogées par l'IEDOM redoutent une faillite au cours de l'année, essentiellement dans les activités liées au tourisme. Pour autant, le nombre de défaillances reste particulièrement faible.

Le bon niveau d'activité et des soldes de gestion (charge d'exploitation, trésorerie, etc.) permet d'ailleurs aux entreprises de recruter. Ce mouvement devrait se poursuivre jusqu'en fin d'année. En revanche, les prévisions d'investissement sont encore faibles, sans doute amoindries par la situation sanitaire encore fragile.

Point de vigilance abordé par de nombreux acteurs interrogés par l'IEDOM, la hausse des prix pourrait peser sur la dynamique économique enregistrée. L'augmentation du coût du fret et des matières premières à l'échelle mondiale, mais également le surstockage réalisé sur le territoire pour prévenir une éventuelle pénurie d'intrants, en sont les principales causes.

Soutenant la demande des ménages et des entreprises, l'octroi de crédits est quant à lui en hausse. Les encours de crédits à la consommation des ménages et à l'investissement des entreprises progressent respectivement de 1,9 % et 2,4 %.

[Accéder à l'analyse](#) / [Accéder aux tableaux de données](#)

[Les taux de crédits relativement stables pour les ménages, mais en hausse pour les entreprises](#)

L'IEDOM réalise une enquête relative au coût des crédits aux particuliers et aux entreprises auprès des banques ayant leur activité en Guyane.

Au 2^e trimestre 2021, les taux des crédits à l'habitat des ménages se stabilisent à 1,38 %, après une baisse tendancielle sur plusieurs années. En moyenne, le montant des crédits à l'habitat contractés s'élève à 145 000 € pour une durée de 20 ans.

Côté entreprises, les crédits à l'équipement représentent 40,6 % des flux de nouveaux crédits accordés sur le trimestre. Leur taux progresse de 40 points de base sur trois mois, mais reste encore relativement bas à 2,20 %.

[Accéder à l'analyse : Ménages](#) / [Entreprises](#)

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : etudes@iedom-guyane.fr - tél : 05 94 29 36 77